



# Bulletin de service

## Statistiques trimestrielles des télécommunications 2<sup>ème</sup> trimestre, 2004

*Division des sciences, de l'innovation et de l'information électronique*

Vol. 28, n° 2

Novembre 2004

**Les prix n'incluent pas la taxe de vente**

Le produit n° 56-002-XIF au catalogue est publié sur Internet au coût de 23 \$ CAN le numéro ou 43 \$ CAN pour un abonnement.

Une version imprimée sur demande est aussi disponible au coût de 42 \$ CAN le numéro ou 86 \$ CAN pour un abonnement.

Périodicité : Trimestriel / 1496-2705

Pour commander les publications de Statistique Canada, veuillez composer le numéro national sans frais : 1 800 267-6677 ou par

Internet : [infostats@statcan.ca](mailto:infostats@statcan.ca)

### Faits saillants

- ▶ Dans le deuxième trimestre de 2004, le secteur des télécommunications a contribué 12,4 milliards de dollars (dollars constants de 1997) au produit intérieur brut (PIB) du Canada, ce qui représente 2,4 % du PIB total de l'économie (Statistique Canada, CANSIM II Tableau 379-0018).
- ▶ Le secteur canadien des services de télécommunications a connu son trimestre le plus rentable des cinq dernières années entre avril et juin de cette année. Les bénéfices d'exploitation au deuxième trimestre de 2004 se sont élevés à 1,8 milliard de dollars, soit 26,1 % de plus qu'aux trois mêmes mois de 2003. Cela représente une marge bénéficiaire de 21,8 cents par dollar de recettes, comparativement à 18,1 cents l'année précédente.
- ▶ L'amélioration des bénéfices d'exploitation est dans une large mesure attribuable aux efforts soutenus pour contenir les dépenses d'exploitation. Celles-ci ont atteint 6,6 milliards au deuxième trimestre, soit la même chose qu'au deuxième trimestre de l'an dernier.
- ▶ Les segments des télécommunications par fil et sans fil ont tous deux amélioré leur rendement financier au deuxième trimestre. Cependant, le segment des télécommunications sans fil a dépassé par une bonne marge celui des télécommunications par fil.
- ▶ À la fin de juin de cette année, les communications sans fil avaient 13,8 millions d'abonnés, en hausse de 12,0 % par rapport à la même période de l'an dernier. Les recettes du segment des télécommunications sans fil ont fait un bond de 18,7 % qui les a portées à 2,3 milliards de dollars, tandis que les bénéfices d'exploitation ont atteint 663,4 millions de dollars, à la faveur d'une montée en flèche de 87,0 %.
- ▶ Par contre, la clientèle des services traditionnels de télécommunications par fil n'a pas cessé de s'effriter. Le nombre de lignes d'accès au réseau a régressé de 1,4 % au deuxième trimestre de 2004. Il s'agit de la 10<sup>e</sup> baisse trimestrielle consécutive observée d'une année à l'autre.
- ▶ Au deuxième trimestre de 2004, les dépenses en immobilisations ont crû de 26,5 % et atteint 332,3 millions de dollars dans le secteur des télécommunications sans fil et ont monté de 30,7 % et atteint 1,1 milliard de dollars dans le secteur des télécommunications par fil.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada.

© Ministre de l'Industrie, 2004. Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

## Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0<sup>s</sup> valeur arrondie à 0 (zéro) où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- <sup>p</sup> préliminaire
- <sup>r</sup> rectifié
- x confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique
- <sup>E</sup> à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié

## Abréviations

- n.c.a. non classé ailleurs
- EQT équivalents de qualité téléphonique
- EPT équivalents plein temps

## Système de classification des industries de l'Amérique du Nord - SCIAN (N° 12-501-XPF) au catalogue)

- 517 Télécommunications
- 5171 Télécommunications par fil
- 5172 Télécommunications sans fil
- 5173 Revendeurs de services de télécommunications
- 5174 Télécommunications par satellite (y compris les revendeurs de services par satellite)
- 5179 Autres services de télécommunications

## Aperçu analytique

### Indicateurs nationaux et sectoriels

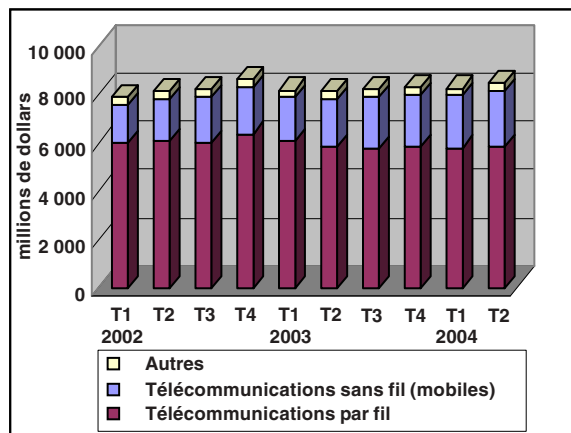
Les **revenus d'exploitation** du secteur des télécommunications ont été de 8,5 milliards de dollars au deuxième trimestre de 2004 – une augmentation de 4,7 % par rapport au deuxième trimestre de 2003. Les fournisseurs de services de télécommunications par fil propriétaires des installations ont été responsables de 68,7 % des revenus totaux d'exploitation du secteur, tandis que les services de télécommunications sans fil, les revendeurs, les télécommunications par satellite et les autres services ont représenté 31,3 % des revenus totaux du secteur pour le deuxième trimestre (graphique 1). La part des fournisseurs de services de télécommunications par fil continue de dominer celle des fournisseurs de services de télécommunications sans fil et des revendeurs, mais elle a diminué graduellement par rapport aux 80,0 % qu'elle était au deuxième trimestre de 1999.

Les **revenus d'exploitation du secteur des télécommunications par fil** ont totalisé 5,8 milliards de dollars au deuxième trimestre, soit une baisse de moins de 0,1 % par rapport à l'an dernier. Les **revenus d'exploitation du secteur des télécommunications sans fil** ont été beaucoup plus porteurs que ceux du secteur des télécommunications par fil. Se chiffrant à 2,3 milliards de dollars ce trimestre, les revenus d'exploitation sont en hausse de 18,7 % par rapport à l'an dernier.

Le **bénéfice d'exploitation** a totalisé 1,8 milliards de dollars au deuxième trimestre, soit 21,8 % des revenus d'exploitation. Toutefois, le rendement a varié considérablement selon le secteur. Le bénéfice d'exploitation des entreprises de télécommunications par fil était de 19,3 cents par dollar de revenu, ce qui est au-dessus de la moyenne de 17,5 % pour la période 2000-2003. Les entreprises de télécommunications sans fil ont réalisé un bénéfice de près de 28,5 cents par dollar de revenu, résultat qui est en contraste marqué avec les trois années précédentes, où les bénéfices d'exploitation combinés pour la période 2000-2003 ont été de 2,59 milliard de dollars, ou moins de 9,6 % des revenus d'exploitation des services de télécommunications sans fil. Les secteurs des revendeurs, des télécommunications par satellite et des autres services (SCIAN 5173, 4 et 9, respectivement) ont déclaré un bénéfice d'exploitation estimatif de 18,6 cents par dollar de revenu ce trimestre.

**Graphique 1.**

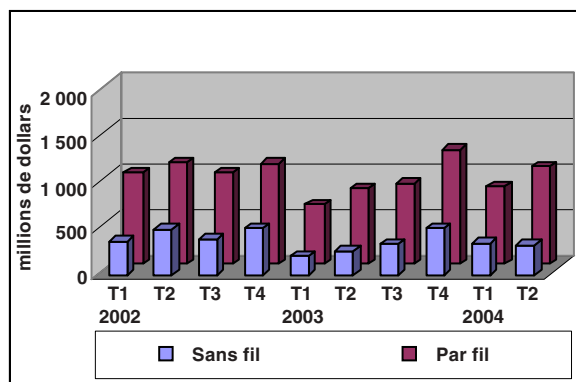
La part des fournisseurs de services de télécommunications par fil par rapport aux fournisseurs de services de télécommunications sans fil et aux revendeurs a diminué lentement au cours des dernières quelques années. (Revenus de 8,47 milliards de dollars)



Source : Statistiques trimestrielles des télécommunications

**Graphique 2.**

Les investissements du secteur ont augmenté de 29,7 % au deuxième trimestre de 2004 par rapport à l'année précédente. Les secteurs des télécommunications sans fil et par fil ont tous deux augmenté leurs dépenses. (Dépenses en immobilisations de 1,40 milliard de dollars)



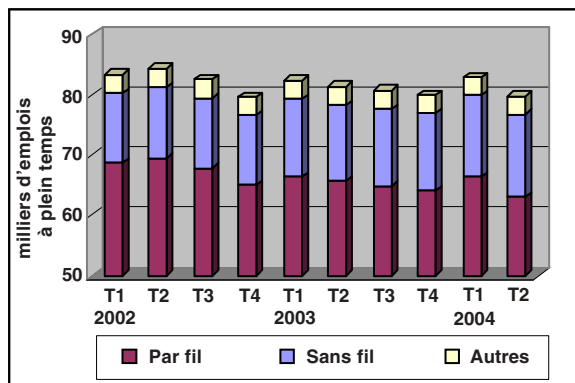
Source : Statistiques trimestrielles des télécommunications

Les **dépenses en immobilisations** du secteur des télécommunications ont atteint 1,4 milliard de dollars, soit 29,7 % de plus que ce qui a été déclaré au deuxième trimestre de l'an dernier. Les secteurs des télécommunications par fil et sans fil ont fait des dépenses en immobilisations de 1,1 milliards de dollars et de 332 millions de dollars, respectivement, soit 18,4 % et 14,3 % des revenus d'exploitation du deuxième trimestre (graphique 2).

**Graphique 3.**

**Le nombre d'emplois à plein temps dans les secteurs des télécommunications a augmenté de 2,0 % depuis le deuxième trimestre de 2003.**

Le nombre **d'emplois à plein temps** a été de 79 778 ce trimestre, une diminution de 2,0 % par rapport au deuxième trimestre de 2003. La perte de 1 589 emplois à plein temps s'explique surtout par un conflit de travail dans l'industrie (graphique 3). Les répercussions de ce conflit se sont surtout fait sentir dans le secteur des télécommunications par fil où le nombre de travailleurs à plein temps a chuté de 2 545. Les **coûts annuels moyens de la main-d'œuvre** (salaires, traitements et avantages sociaux) par employé (équivalent temps plein) ont été 80 173 \$ dans le secteur des télécommunications par fil, et 69 530 \$ dans le secteur des télécommunications sans fil.



Source : Statistiques trimestrielles des télécommunications

**Tableau explicatif 1. Infrastructure du RTPC - Accès par fil**

L'**accès par fil** au réseau téléphonique public commuté (RTPC) est glissé sous les 19,0 millions de lignes à la fin du deuxième trimestre, en baisse de 1,4 % par rapport à l'an dernier. Il s'agit du dixième trimestre consécutif où l'on observe une baisse de l'accès par fil par rapport à l'année précédente. Depuis le quatrième trimestre de 2001 l'accès par fil au RTPC a réduit de 3,9 %. Les lignes résidentielles ont représenté 65,8 % du total, et les lignes commerciales ont représenté 34,2 % des lignes RTPC (Tableau explicatif 1).

Chaque **ligne RNIS (Réseau numérique à intégration de services)** fournit des voies d'accès multiples au RTPC, grâce à la largeur de bande améliorée. Avec la conversion des lignes RNIS à leurs équivalents de qualité téléphonique pour la largeur de bande (ADB du RNIS = 2 lignes, ADP du RNIS = 23 lignes), l'accès fixe total ce trimestre a été moins de 19,7 millions de lignes, une baisse de 1,4 % par rapport à l'an dernier.

Lignes d'accès RTPC	2ième trimestre, 2004		
	Résidentiel	D'affaires	Total
<b>Lignes d'accès par fil (SCIAN 5171)</b>			
Lignes individuelles	12 246 544	2 769 230	15 015 774
Lignes multiples	54 368	1 013	55 381
ADB du RNIS	52	56 874	56 926
ADP du RNIS	...	29 144	29 144
Téléphones publics	...	153 631	153 631
Centrex	...	2 501 717	2 501 717
Lignes officielles	...	418 207	418 207
Autres	-	318 042	318 042
Estimation de couverture insuffisante	202 423	240 376	442 799
<b>Total - Lignes d'accès RTPC</b>	<b>12 503 387 (65.8 %)</b>	<b>6 488 234 (34.2 %)</b>	<b>18 991 621 100.0 %</b>
<b>Total - Équivalents de qualité téléphonique</b>	<b>12 503 439 (63.5 %)</b>	<b>7 186 276 (36.5 %)</b>	<b>19 689 715 (100.0 %)</b>

Source : Statistiques trimestrielles des télécommunications, 2<sup>ème</sup> trimestre, 2004

Au deuxième trimestre, le nombre d'abonnés à la téléphonie mobile était en hausse de 12,0 % par rapport à l'an dernier. À la fin du trimestre, on comptait plus de 13,8 millions d'abonnés, ou 43,2 abonnés par 100 personnes. Depuis le premier trimestre de 1999 le nombre d'abonnés à la téléphonie mobile a augmenté de 143,5 %.

La **télédensité** est une mesure de la pénétration des services de télécommunications pour une population donnée. Dans les secteurs des télécommunications par fil et sans fil, on a compté 61,9 et 43,2 voies d'accès (EQT) par 100 personnes, respectivement. La télédensité totale par 100 personnes a été de 105 au deuxième trimestre, une augmentation de 2,8 par rapport au deuxième trimestre de l'an dernier (Tableau explicatif 2).

**Tableau explicatif 2. Infrastructure du RTPC - Total de l'accès**

Télédensité	
Total de voies d'accès au RTPC	32 745 453
Total de voies d'accès au RTPC (EQT)	33 443 547
Accès par fil (EQT) par 100 personnes	61.9
Accès sans fil (EQT) par 100 personnes	43.2
RTPC total (EQT) par 100 personnes	105.1

Source : Statistiques trimestrielles des télécommunications, 2<sup>ème</sup> trimestre, 2004

Les **abonnements aux services de radiomessagerie** ont diminué au cours des quelques dernières années baisse qui est peut-être attribuable à la croissance marquée des services de télécommunications cellulaires, qui sont considérés comme un substitut de la radiomessagerie. Au deuxième trimestre, on comptait tout juste moins de 1,2 millions de radiomessagers en service, soit une diminution de 1,4 millions d'abonnés par rapport au deuxième trimestre de 2003 (-17,1 %).

Le **trafic** interurbain, qui est assuré presque entièrement par les voies d'accès par fil, a été 13,4 milliards de minutes ce trimestre en baisse de 0,6 % par rapport au deuxième trimestre de l'an dernier. Environ 15,5 % du total des minutes de service interurbain sont attribuables à des appels provenant de l'extérieur du Canada (graphique 5). La téléphonie mobile est encore principalement un outil de communication locale. Cependant l'utilisation du trafic interurbain par ce moyen a augmenté de 8,9 % pour atteindre une moyenne de 86 minutes d'interurbain par abonné. Le nombre total de minutes facturées a augmenté de façon appréciable depuis le deuxième trimestre de 2003 (21,3 %), pour atteindre un peu moins de 12,1 milliards.

Les lecteurs doivent prendre note que, dans la mesure du possible, les tableaux comprennent des estimations du sous-dénombrement. Veuillez consulter la section « *Concepts et méthodologie* » pour plus de renseignements.

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À  
**[www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)**



**Secteurs des télécommunications  
(SCIAN 517)**

**Tableaux sommaires**

**Tableau 1. Indicateurs d'exploitation sommaires, (SCIAN 517), trimestriel, 2004**

	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre		Chiffres cumulés	
		04/03 %		04/03 %		04/03 %		04/03 %		04/03 %
<b>Indicateurs financiers (000 \$)</b>										
Revenus d'exploitation	8 249 880	1.0	8 469 508	4.7					16 719 388	2.8
Dépenses d'exploitation	6 567 468	(2.2)	6 624 268	(0.0)					13 191 736	(1.1)
Bénéfice d'exploitation	1 682 412	16.0	1 845 241	26.1					3 527 653	21.0
% des revenus d'exploitation	20.4	14.8	21.8	20.4					21.1	17.7
Dépenses en immobilisations <sup>1</sup>	1 198 117	40.6	1 403 060	29.7					2 601 177	34.5
<b>Emploi (personnes)</b>										
Plein temps	82 938	0.6	79 778	(2.0)					...	...
Temps partiel	<u>11 322</u>		<u>11 633</u>						...	...
Total	94 259		91 411						...	...
% de l'emploi industriel national <sup>2</sup>	0.712		0.663						...	...
Total (équivalents à plein temps - EPT)	86 987		83 606						...	...
<b>Coûts de la main-d'oeuvre (000 \$)</b>										
Coûts moyens de la main-d'oeuvre (\$) par employé à plein temps (EPT) (annualisés)	75 696		77 876						...	...
<b>Voies d'accès au RTPC (fixes et mobiles)</b>										
Total	32 667 575	4.0	32 745 453	3.8					...	...
Total - (équivalents de qualité téléphonique - EQT)	33 368 158	3.9	33 443 547	3.7					...	...
Télédensité (EQT par 100 habitants)	105.0	2.8	105.1	2.8					...	...

Les pourcentages étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre exactement aux totaux.

- Comporte uniquement 5171 (télécommunications par fil) et 5172 (télécommunications sans fil).
- Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures (EERH). La population cible est constituée de tous les employeurs canadiens, du piégeage, des services privés aux ménages, des organismes religieux et du personnel militaire des services de la défense. Pour en savoir davantage, voir la publication n° 72-002-XIB au catalogue.



**Tableau 2A. Indicateurs d'exploitation sommaires, (SCIAN 5171, 5172, 5173, 4, 9), premier trimestre, 2004**

Industries du SCIAN	5171	5172	5173, 4, 9	517
milliers de dollars				
<b>Revenus d'exploitation<sup>1</sup></b>				
Revenus d'exploitation de télécommunications	F	2 001 222	..	..
Autres revenus d'exploitation <sup>2</sup>	F	113 903	..	..
Évaluation de couverture insuffisante	E	<u>34 840</u>	<u>316 244</u>	<u>E</u>
Total		2 149 965	316 244	8 249 880
% du SCIAN 517	70.1	26.1	3.8	100.0
<b>Dépenses d'exploitation</b>				
Dépenses d'exploitation de télécommunications		1 390 712	..	..
Autres dépenses d'exploitation		208 226	..	..
Évaluation de couverture insuffisante		<u>28 742</u>	<u>261 948</u>	<u>475 673</u>
Total		1 627 680	261 948	6 567 468
% du SCIAN 517	71.2	24.8	4.0	100.0
<b>Bénéfice d'exploitation</b>				
		<b>522 286</b>	<b>54 297</b>	<b>1 682 412</b>
% des revenus d'exploitation	19.1	24.3	17.2	20.4
<b>Revenus et dépenses hors exploitation (unités d'enquête seulement)</b>				
Revenus hors exploitation	55 692	X	..	..
Dépenses hors exploitation				
Frais d'intérêt	217 549	78 479	..	..
Autre	<u>48 583</u>	<u>X</u>	..	..
Total	266 132	X	..	..
<b>Revenu net avant impôt sur le revenu</b>				
	<b>895 390</b>	<b>226 452</b>	<b>..</b>	<b>..</b>
BAIIDA <sup>3</sup>	2 096 788	884 332	..	..
<b>Dépenses en immobilisations</b>				
	<b>846 845</b>	<b>351 272</b>	<b>..</b>	<b>..</b>
% des revenus d'exploitation	14.6	16.3	..	..
<b>Emploi (personnes)</b>				
Plein temps	66 342	13 506	3 090	82 938
Temps partiel	<u>8 159</u>	<u>2 923</u>	<u>240</u>	<u>11 322</u>
Total	74 500	16 429	3 330	94 259
% de l'emploi industriel national	0.563	0.124	0.025	0.712
Total des équivalents à plein temps (EPT)	69 483	14 367	3 137	86 987
<b>Coûts de la main-d'oeuvre</b>				
Plein temps	1 283 886	235 779	49 900	1 569 566
Temps partiel	<u>60 787</u>	<u>15 037</u>	<u>760</u>	<u>76 584</u>
Total	1 344 673	250 816	50 660	1 646 149
Coût moyen de la main-d'oeuvre (\$) par employé à plein temps (EPT) (annualisés)	77 411	69 829	..	75 696

1. Certaines données disponibles dans les numéros précédents de cette publication ne peuvent plus être publiées dû à des problèmes de classification et de réponse. Certaines de ces statistiques seront peut-être à nouveau disponibles si les problèmes de classification et de réponse sont résolus.
2. « Autre » comprend location d'équipement terminal; ventes de biens de télécommunications; services d'annuaire; accès de détail à Internet; services de réparation et d'entretien pour la clientèle.
3. BAIIDA - Bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement.

**Tableau 2B. Indicateurs d'exploitation sommaires, (SCIAN 5171, 5172, 5173, 4, 9), deuxième trimestre, 2004**

Industries du SCIAN	5171	5172	5173, 4, 9	517
milliers de dollars				
<b>Revenus d'exploitation</b>				
Revenus d'exploitation de télécommunications	F	2 156 196	..	..
Autres revenus d'exploitation <sup>1</sup>	F	135 527	..	..
Évaluation de couverture insuffisante	F	<u>37 749</u>	<u>324 705</u>	F
Total		5 815 331	2 329 472	324 705
% du SCIAN 517		68.7	27.5	3.8
<b>Dépenses d'exploitation</b>				
Dépenses d'exploitation de télécommunications		4 024 826	1 393 261	..
Autres dépenses d'exploitation		483 541	243 363	..
Évaluation de couverture insuffisante		<u>185 622</u>	<u>29 419</u>	<u>264 235</u>
Total		4 693 989	1 666 043	264 235
% du SCIAN 517		70.9	25.2	4.0
<b>Bénéfice d'exploitation</b>				
		1 121 342	663 429	60 470
% des revenus d'exploitation		19.3	28.5	18.6
<b>Revenus et dépenses hors exploitation (unités d'enquête seulement)</b>				
Revenus hors exploitation		64 829	X	..
Dépenses hors exploitation				
Frais d'intérêt		229 826	77 126	..
Autre		<u>138 892</u>	X	..
Total		368 718	X	..
<b>Revenu net avant impôt sur le revenu</b>				
		817 453	372 476	..
BAIIDA <sup>2</sup>		2 120 560	1 025 658	..
<b>Dépenses en immobilisations</b>				
		1 070 759	332 301	..
% des revenus d'exploitation		18.4	14.3	..
<b>Emploi (personnes)</b>				
Plein temps		63 135	13 670	2 973
Temps partiel		<u>8 420</u>	<u>2 966</u>	<u>247</u>
Total		71 555	16 636	3 220
% de l'emploi industriel national		0.519	0.121	0.023
Total des équivalents à plein temps (EPT)		66 070	14 519	3 017
<b>Coûts de la main-d'oeuvre</b>				
Plein temps		1 311 279	236 609	50 823
Temps partiel		<u>60 953</u>	<u>14 699</u>	<u>758</u>
Total		1 372 233	251 309	51 581
Coût moyen de la main-d'oeuvre (\$) par employé à plein temps (EPT) (annualisés)		80 173	69 530	..

1. « Autre » comprend location d'équipement terminal; ventes de biens de télécommunications; services d'annuaire; accès de détail à Internet; services de réparation et d'entretien pour la clientèle.

2. BAIIDA - Bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement.

**Tableau 2C. Indicateurs d'exploitation sommaires, (SCIAN 5171, 5172, 5173, 4, 9), chiffres cumulés, 2004**

Industries du SCIAN	5171	5172	5173, 4, 9	517
milliers de dollars				
<b>Revenus d'exploitation</b>				
Revenus d'exploitation de télécommunications	F	4 157 418	..	..
Autres revenus d'exploitation <sup>1</sup>	F	249 430	..	..
Évaluation de couverture insuffisante	E	<u>72 590</u>	<u>640 949</u>	E
Total	11 599 002	4 479 438	640 949	16 719 389
% du SCIAN 517	69.4	26.8	3.8	100.0
<b>Dépenses d'exploitation</b>				
Dépenses d'exploitation de télécommunications	8 040 843	2 783 973	..	..
Autres dépenses d'exploitation	960 381	451 589	..	..
Évaluation de couverture insuffisante	<u>370 606</u>	<u>58 161</u>	<u>526 183</u>	<u>954 950</u>
Total	9 371 830	3 293 723	526 183	13 191 736
% du SCIAN 517	71.0	25.0	4.0	100.0
<b>Bénéfice d'exploitation</b>				
	<b>2 227 172</b>	<b>1 185 715</b>	<b>114 766</b>	<b>3 527 653</b>
% des revenus d'exploitation	19.2	26.5	18	21.1
<b>Revenus et dépenses hors exploitation (unités d'enquête seulement)</b>				
Revenus hors exploitation	120 521	X	..	..
Dépenses hors exploitation				
Frais d'intérêt	447 375	155 605	..	..
Autre	<u>187 475</u>	<u>X</u>	..	..
Total	634 850	X	..	..
<b>Revenu net avant impôt sur le revenu</b>				
	<b>1712 843</b>	<b>598 928</b>	<b>..</b>	<b>..</b>
BAIIDA <sup>2</sup>	4 217 348	1 909 990	..	..
<b>Dépenses en immobilisations</b>				
	<b>1 917 604</b>	<b>683 573</b>	<b>..</b>	<b>..</b>
% des revenus d'exploitation	16.5	15.3	..	..
<b>Emploi (personnes)</b>				
Plein temps	63 135	13 670	2 973	79 778
Temps partiel	<u>8 420</u>	<u>2 966</u>	<u>247</u>	<u>11 633</u>
Total	71 555	16 636	3 220	91 411
% de l'emploi industriel national	0.519	0.121	0.023	0.663
Total des équivalents à plein temps (EPT)	66 070	14 519	3 017	83 606
<b>Coûts de la main-d'oeuvre</b>				
Plein temps	2 595 166	472 388	100 724	3 168 278
Temps partiel	<u>121 740</u>	<u>29 737</u>	<u>1 518</u>	<u>152 994</u>
Total	2 716 905	502 125	102 242	3 321 272
Coût moyen de la main-d'oeuvre (\$) par employé à plein temps (EPT) (annualisés)	80 173	69 530	..	77 876

1. « Autre » comprend location d'équipement terminal; ventes de biens de télécommunications; services d'annuaire; accès de détail à Internet; services de réparation et d'entretien pour la clientèle.

2. BAIIDA - Bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement.

**Tableau 3. Sommaire des indicateurs analytiques, SCIAN 5171, 5172, trimestriel, 2004<sup>1</sup>**

Industries du SCIAN	5171				5172			
	I	II	III	IV	I	II	III	IV
<b>Données financières</b>								
Revenu d'exploitation par personne (\$)	182.15	182.73			67.71	73.20		
Bénéfice d'exploitation (% des revenus d'exploitation)	19.1	19.3			24.3	28.5		
Revenus moyens par minute de service interurbain (cents) <sup>2</sup>	F	F			12.90	13.01		
Revenus moyens par minute de service local (cents)	...	...			14.51	13.88		
Dépenses en immobilisations par personne (\$)	26.67	33.64			11.06	10.44		
Dépenses en immobilisations (% des revenus d'exploitation)	14.6	18.4			16.3	14.3		
<b>Emploi/Main-d'oeuvre</b>								
Emploi sectoriel comme % de l'emploi industriel national <sup>3</sup>	0.563	0.519			0.124	0.121		
Revenu par employé à plein temps (EPT) (\$)	83 239	88 018			149 642	160 440		
Voies d'accès au RTPC par employé à plein temps (EPT) <sup>4</sup>	279	292			945	947		
Coûts moyens de la main-d'oeuvre (\$) par employé à plein temps (EPT) (annualisés)	77 411	80 173			69 829	69 530		
Coûts de la main-d'oeuvre en % des revenus d'exploitation	23.2	23.6			11.7	10.8		
<b>Télédensité (EQT)</b>								
Voies d'accès au RTPC par 100 habitants	62.3	61.9			42.7	43.2		
<b>Trafic<sup>2, 5</sup></b>								
Minutes de service local par abonné	...	...			710	797		
Minutes de service local par personne	...	...			302	343		
Minutes de service interurbain par voie d'accès (EQT) <sup>4</sup>	719	712			78	86		
Minutes de service interurbain par personne	429	421			33	37		

1. Certaines données disponibles dans les numéros précédents de cette publication ne peuvent plus être publiées dû à des problèmes de classification et de réponse. Certaines de ces statistiques seront peut-être à nouveau disponibles si les problèmes de classification et de réponse sont résolus.
2. Les minutes de service interurbain comprennent les appels nationaux et internationaux ayant leur origine au Canada et les appels sans frais pour les entreprises de télécommunications par fil, et les minutes facturées pour les entreprises de télécommunications sans fil.
3. Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures (EERH). La population cible est constituée de tous les employeurs canadiens, exception faite pour ceux des secteurs en agriculture, pêche et piégeage, des services privés aux ménages, des organismes religieux et du personnel militaire des services de la défense. Pour en savoir davantage, voir le catalogue no. 72-002-XIF de Statistique Canada.
4. N'inclut pas les lignes de téléphones officielles.
5. Les calculs ne comprennent pas les évaluations de couverture insuffisante.

**Entreprises de télécommunications par fil  
(SCIAN 5171)**

**Tableaux et diagrammes**

**Tableau 4. Revenus d'exploitation, SCIAN 5171, trimestriel, 2004<sup>1</sup>**

Télécommunications par fil (SCIAN 5171)	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre		Chiffres cumulés	
	000 \$	04/03 %	000 \$	04/03 %	000 \$	04/03 %	000 \$	04/03 %	000 \$	04/03 %
<b>Revenus d'exploitation de télécommunications</b>										
Services aux entreprises										
Contribution	F		F						F	
Interconnexion	F		F						F	
Location de circuits	F		F						F	
Autres	E		F						E	
Total	F	F	F	F					F	F
Services de transmission de la voix										
Appels locaux	F	F	F	F					F	F
Appels interurbains	F	F	F	F					F	F
Options de gestion	F	F	F	F					F	F
Connexion	E	F	F	F					E	F
Total	F	F	F	F					F	F
Services de données et à haute vitesse										
Commutation par paquets à bande étroite	F		F						F	
Commutation à haute vitesse <sup>2</sup>	E		F						E	
Total	F	F	F	F					F	F
Services non commutés (lignes privées)										
Bande étroite	F		F						F	
Haute vitesse	E		F						E	
Total	F	F	F	F					F	F
Autres services de télécommunications	E		F						E	
Total	F	F	F	F					F	F
<b>Autres revenus d'exploitation</b>										
Location d'équipement terminal	F		F						F	
Ventes de biens d'équipement de télécommunications	F		F						F	
Service d'annuaire	F		F						F	
Accès Internet au détail	F		F						F	
Autres services n.c.a.	E		F						E	
Total	F	F	F	F					F	F
Évaluation de couverture insuffisante	E	...	F	...					E	...
<b>Total - Revenus d'exploitation</b>	<b>5 783 670</b>	<b>(4.2)</b>	<b>5 815 331</b>	<b>(0.0)</b>					<b>11 599 002</b>	<b>(2.1)</b>

1. Certaines données disponibles dans les numéros précédents de cette publication ne peuvent plus être publiées dû à des problèmes de classification et de réponse. Certaines de ces statistiques seront peut-être à nouveau disponibles si les problèmes de classification et de réponse sont résolus.

2. Services à commutation de circuit et à commutation par paquets à bande large.

**Tableau 5. Dépenses d'exploitation, SCIAN 5171, trimestriel, 2004**

Télécommunications par fil (SCIAN 5171)	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre		Chiffres cumulés	
	000 \$	04/03 %	000 \$	04/03 %	000 \$	04/03 %	000 \$	04/03 %	000 \$	04/03 %
<b>Dépenses d'exploitation de télécommunications</b>										
Services aux entreprises										
Contribution	44 519		38 633						83 152	
Interconnexion	555 034		586 690						1 141 724	
Location de circuits	167 705		180 771						348 476	
Autres	<u>34 995</u>		<u>33 981</u>						<u>68 976</u>	
Total	802 253	(33.3)	840 075	(2.7)					1 642 328	(20.5)
Dépenses de main-d'oeuvre	1 251 672	5.6	1 288 726	10.3					2 540 398	7.9
Dépréciation	990 958	4.2	999 218	(0.5)					1 990 176	1.8
Autres	<u>971 134</u>		<u>896 807</u>						<u>1 867 941</u>	
Total	4 016 017	(11.9)	4 024 826	(1.6)					8 040 843	(7.0)
<b>Autres dépenses d'exploitation</b>	476 840	150.7	483 541	1.7					960 381	44.3
Évaluation de couverture insuffisante	<u>184 984</u>	...	<u>185 622</u>	...					<u>370 606</u>	...
<b>Total - Dépenses d'exploitation</b>	<b>4 677 841</b>	<b>(5.4)</b>	<b>4 693 989</b>	<b>(1.2)</b>					<b>9 371 830</b>	<b>(3.3)</b>

**Tableau 6. Indicateurs financiers et de performance, SCIAN 5171, trimestriel, 2004<sup>1</sup>**

Télécommunications par fil (SCIAN 5171)	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre		Chiffres cumulés	
	000 \$	04/03 %	000 \$	04/03 %	000 \$	04/03 %	000 \$	04/03 %	000 \$	04/03 %
Revenus d'exploitation	5 783 670	(4.2)	5 815 331	(0.0)					11 599 002	(2.1)
Dépenses d'exploitation	4 677 841	(5.4)	4 693 989	(1.2)					9 371 830	(3.3)
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	<b>1 105 830</b>	<b>1.3</b>	<b>1 121 342</b>	<b>5.5</b>					<b>2 227 172</b>	<b>3.4</b>
% des revenus d'exploitation	19.1	5.7	19.3	5.5					19.2	5.6
BAIIDA <sup>2</sup>	2 096 788	2.7	2 120 560	2.6					4 217 348	2.6
<b>Rendement des revenus<sup>3</sup> (\$)</b>										
Revenu d'exploitation par personne (\$)	182.15	(5.0)	182.73	(0.9)					364.88	(3.0)
Revenus des services de transmission de la voix par ligne RTPC <sup>4</sup>	F	F	F	F					F	F
Revenus locaux par ligne RTPC <sup>4</sup>	F	F	F	F					F	F
Revenus interurbains par ligne RTPC <sup>4</sup>	F	F	F	F					F	F
Revenus moyens par minute de service interurbain (cents)	F	F	F	F					F	F

1. Certaines données disponibles dans les numéros précédents de cette publication ne peuvent plus être publiées dû à des problèmes de classification et de réponse. Certaines de ces statistiques seront peut-être à nouveau disponibles si les problèmes de classification et de réponse sont résolus.
2. BAIIDA - Bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement.
3. Les calculs ne comprennent pas les estimations de couverture insuffisante, et le cas échéant se fondent sur le nombre de lignes RTPC ou l'équivalent de qualité téléphonique (EQT).
4. N'inclut pas les lignes de téléphones officielles.

**Tableau 7. Emploi et coût de la main-d'oeuvre , SCIAN 5171, trimestriel, 2004**

Télécommunications par fil (SCIAN 5171)	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre		Chiffres cumulés	
		04/03 %		04/03 %		04/03 %		04/03 %		04/03 %
<b>Emploi (personnes)</b>										
Plein temps	66 342	(0.2)	63 135	(3.9)					...	...
Temps partiel	<u>8 159</u>	(0.4)	<u>8 420</u>	(1.8)					...	...
Total	74 500	(0.2)	71 555	(3.6)					...	...
% de l'emploi industriel national	0.563		0.519						...	...
Total (équivalents à plein temps - EPT)	69 483	0.6	66 070	(2.8)					...	...
Revenu (\$) par employé à plein temps (EPT)	83 239		88 018						...	...
<b>Coûts de la main-d'oeuvre<sup>1</sup></b>										
Plein temps	1 283 886	7.1	1 311 279	10.1					2 595 166	8.6
Temps partiel	<u>60 787</u>	28.3	<u>60 953</u>	46.0					<u>121 740</u>	36.6
Total	1 344 673	7.9	1 372 233	11.4					2 716 905	9.6
Coûts moyens de la main-d'oeuvre (\$) par employé à plein temps (EPT) (annualisés)	77 411	7.3	80 173	10.8					...	...

1. Inclus dépenses en immobilisations pour la main-d'oeuvre.

**Tableau 8. Dépenses en immobilisations, SCIAN 5171, trimestriel, 2004**

Télécommunications par fil (SCIAN 5171)	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre		Chiffres cumulés	
	000 \$	04/03 %	000 \$	04/03 %	000 \$	04/03 %	000 \$	04/03 %	000 \$	04/03 %
<b>Dépenses en immobilisations</b>	846 845	30.8	1 070 759	30.7					1 917 604	30.7
% des revenus d'exploitation	14.6	36.5	18.4	30.7					16.5	33.6
par personne (\$)	26.67	29.7	33.64	29.5					60.39	29.6



**Tableau 9. Infrastructure de réseau, SCIAN 5171, trimestriel, 2004**

Télécommunications par fil (SCIAN 5171)	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre	
		04/03 %		04/03 %		04/03 %		04/03 %
<b>Infrastructure de réseau (accès)</b>								
<b>Lignes d'accès RTPC</b>								
Lignes individuelles (comprend PBX)	15 108 257	(1.1)	15 015 774	(1.2)				
Lignes partagées	56 773	(9.6)	55 381	(9.5)				
RNIS ADB	58 271	(10.2)	56 926	(9.5)				
RNIS ADP	29 196	0.8	29 144	0.8				
Téléphones publics	154 983	(4.3)	153 631	(4.2)				
Centrex	2 501 916	(2.9)	2 501 717	(2.4)				
Lignes de téléphones officielles	422 148	1.3	418 207	0.4				
Autres (comprend mobiles et lignes à services interurbains planifiés)	319 935	(5.8)	318 042	(4.4)				
Évaluation de couverture insuffisante	<u>442 799</u>	...	<u>442 799</u>	...				
<b>Total</b>	<b>19 094 278</b>	<b>(1.4)</b>	<b>18 991 621</b>	<b>(1.4)</b>				
De résidence (%)	66.0		65.8					
D'affaires (%)	34.0		34.2					
<b>Total des équivalents de qualité téléphonique (EQT)</b>								
	<b>19 794 861</b>	<b>(1.4)</b>	<b>19 689 715</b>	<b>(1.4)</b>				
De résidence (%)	63.7		63.5					
D'affaires (%)	36.3		36.5					
RTPC (EQT) par 100 habitants	62.3	(2.4)	61.9	(2.2)				
Lignes d'accès résidentielles (EQT) par 100 ménages	103		102					
Lignes d'accès commerciales (EQT) par 100 membres du personnel <sup>1</sup>	54.3		52.1					
Voies d'accès au RTPC (EQT) par EPT <sup>2</sup>	279		292					
<b>Lignes d'accès non RTPC<sup>3</sup></b>								
Numériques	293 131		292 373					
Analogiques	<u>25 553</u>		<u>25 228</u>					
<b>Total</b>	<b>318 684</b>		<b>317 601</b>					

1. Personnes employées dans l'industrie au niveau national selon les estimations de l'EPEH.

2. N'inclut pas les lignes de téléphones officielles.

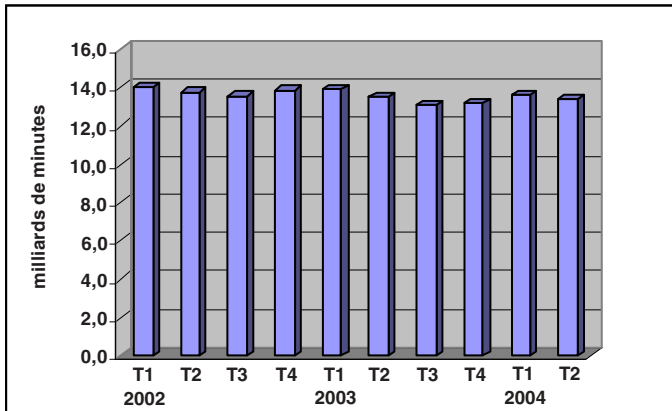
3. Les calculs ne comprennent pas les évaluations de couverture insuffisante.

**Tableau 10. Trafic interurbain, SCIAN 5171, trimestriel, 2004**

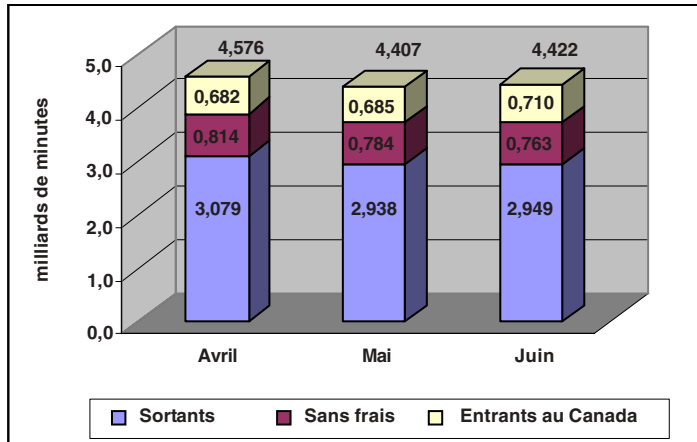
Télécommunications par fil (SCIAN 5171)	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre		Chiffres cumulés	
		04/03 %		04/03 %		04/03 %		04/03 %		04/03 %
<b>Trafic (milliers de minutes)<sup>1</sup></b>										
Interurbain										
Appels sortants	9 176 739		8 966 716						18 143 455	
Appels sans frais	2 381 729		2 362 090						4 743 819	
Appels entrant au Canada	<u>2 047 907</u>		<u>2 076 710</u>						<u>4 124 617</u>	
Total	13 606 375	(2.2)	13 405 516	(0.6)					27 011 891	(1.4)
<b>Rendement du trafic (minutes)<sup>1</sup></b>										
Interurbain										
<b>Appels sortants</b>										
par lignes d'accès (EQT) <sup>2</sup>	485		476						961	
par personne	289		282						571	
<b>Appels sans frais</b>										
par lignes d'accès (EQT) <sup>2</sup>	126		125						251	
par personne	75		74						149	
<b>Appels entrant au Canada</b>										
par lignes d'accès (EQT) <sup>2</sup>	108		110						218	
par personne	64		65						129	
<b>Total</b>										
par lignes d'accès (EQT) <sup>2</sup>	719	(0.7)	712	0.8					1 431	0.1
par personne	429	(2.9)	421	(1.6)					850	(2.3)

1. Les calculs ne comprennent pas les évaluations de couverture insuffisante.

2. N'inclut pas les lignes de téléphones officielles.



**Graphique 4.**  
**Trafic par fil - Nombre total de minutes de service interurbain**  
*(13,4 milliards)*



**Graphique 5.**  
**Minutes de service interurbain par mois des télécommunications par fil, deuxième trimestre, 2004**  
*Total des minutes des appels sortants 9,0 milliards*  
*Total des minutes sans frais 2,4 milliards*  
*Total des minutes des appels entrants au Canada 2,1 milliards*

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À  
**[www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)**



**Entreprises de télécommunications sans fil  
(SCIAN 5172)**

**Tableaux et graphiques**

**Tableau 11. Revenus d'exploitation, SCIAN 5172, trimestriel, 2004**

Télécommunications sans fil (SCIAN 5172)	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre		Chiffres cumulés	
	000 \$	04/03 %	000 \$	04/03 %	000 \$	04/03 %	000 \$	04/03 %	000 \$	04/03 %
<b>Revenus d'exploitation de télécommunications</b>										
Services aux entreprises de télécommunications	40 825		50 776						91 601	
Télécommunications locales										
Fixe (services récurrents)	913 422		938 928						1 852 350	
Temps d'antenne (services mesurés)	385 149		471 904						857 053	
Autres	92 609		104 274						196 883	
Total	1 391 180	17.7	1 515 106	16.6					2 906 286	17.1
Télécommunications interurbaines										
Total	135 198	20.0	153 662	23.3					288 860	21.7
Radiomessagerie (téléavertisseurs)	29 453		28 744						58 197	
Autres services de télécommunications	<u>404 562</u>		<u>407 896</u>						<u>812 458</u>	
Total	2 001 222	16.3	2 156 196	17.0					4 157 418	16.7
<b>Autres revenus d'exploitation</b>	113 903	64.2	135 527	54.2					249 430	58.6
Évaluation de couverture insuffisante	<u>34 840</u>	...	<u>37 749</u>	...					<u>72 590</u>	...
<b>Total - Revenus d'exploitation</b>	<b>2 149 965</b>	<b>18.2</b>	<b>2 329 472</b>	<b>18.7</b>					<b>4 479 438</b>	<b>18.4</b>

**Tableau 12. Dépenses d'exploitation, SCIAN 5172, trimestriel, 2004**

Télécommunications sans fil (SCIAN 5172)	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre		Chiffres cumulés	
	000 \$	04/03 %	000 \$	04/03 %	000 \$	04/03 %	000 \$	04/03 %	000 \$	04/03 %
<b>Dépenses d'exploitation de télécommunications</b>										
Services aux entreprises de télécommunications	78 833		77 763						156 596	
Dépenses en main-d'oeuvre	243 790		245 263						489 053	
Dépréciation	362 046		362 229						724 275	
Autres dépenses de télécommunications	<u>706 043</u>		708 006						<u>1 414 049</u>	
Total	1 390 712	6.8	1 393 261	0.6					2 783 973	3.6
<b>Autres dépenses d'exploitation</b>	208 226	17.6	243 363	25.1					451 589	21.5
Évaluation de couverture insuffisante	<u>28 742</u>	...	<u>29 419</u>	...					<u>58 161</u>	...
<b>Total - Dépenses d'exploitation</b>	<b>1 627 680</b>	<b>8.1</b>	<b>1 666 043</b>	<b>3.6</b>					<b>3 293 723</b>	<b>5.8</b>

**Tableau 13. Indicateurs financiers et de performance, SCIAN 5172, trimestriel, 2004**

Télécommunications sans fil (SCIAN 5172)	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre		Chiffres cumulés	
	000 \$	04/03 %	000 \$	04/03 %	000 \$	04/03 %	000 \$	04/03 %	000 \$	04/03 %
Revenus d'exploitation	2 149 965	18.2	2 329 472	18.7					4 479 438	18.4
Dépenses d'exploitation	1 627 680	8.1	1 666 043	3.6					3 293 723	5.8
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	<b>522 286</b>	<b>66.3</b>	<b>663 429</b>	<b>87.0</b>					<b>1 185 715</b>	<b>77.3</b>
% des revenus d'exploitation	24.3	40.8	28.5	57.5					26.5	49.7
BAIIDA <sup>1</sup>	884 332	28.6	1 025 658	41.7					1 909 990	35.3
<b>Rendement des revenus<sup>2</sup> (\$)</b>										
Revenus locaux par personne	67.71	17.1	73.20	17.6					140.91	17.4
Revenus locaux par abonné	103.01	4.4	110.71	4.08					213.72	4.2
Revenus moyens par minute de service local (cents)	14.51	(3.6)	13.88	(3.8)					14.18	(3.7)
Revenus interurbains par abonné	10.01	6.4	11.23	10.0					21.24	8.3
Revenus moyens par minute de service interurbain	12.90	(5.5)	13.01	0.2					12.96	(2.6)
Revenus de radiomessagerie par abonné	34.53	13.7	35.32	16.3					69.85	15.0

1. BAIIDA - Bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement.

2. Le calcul ne comprend pas l'évaluation de couverture insuffisante.

**Tableau 14. Emploi et coûts de la main-d'oeuvre, SCIAN 5172, trimestriel, 2004**

Télécommunications sans fil (SCIAN 5172)	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre		Chiffres cumulés	
		04/03 %		04/03 %		04/03 %		04/03 %		04/03 %
<b>Emploi (personnes)</b>										
Plein temps	13 506	4.8	13 670	8.0					...	...
Temps partiel	<u>2 923</u>	23.2	<u>2 966</u>	31.1					...	...
Total	16 429	7.7	16 636	11.5					...	...
% de l'emploi industriel national	0.124		0.121						...	...
Total (équivalents à plein temps - EPT)	14 367	5.1	14 519	8.0					...	...
Revenu (\$) par employé à plein temps (EPT)	149 642		160 440						...	...
<b>Coûts de la main-d'oeuvre (000 \$)<sup>1</sup></b>										
Plein temps	235 779	16.1	236 609	13.5					472 388	14.8
Temps partiel	<u>15 037</u>	21.7	<u>14 699</u>	14.1					<u>29 737</u>	17.8
Total	250 816	16.4	251 309	13.5					502 125	15.0
Coûts moyens de la main-d'oeuvre (\$) par employé à plein temps (EPT) (annualisés)	69 829	10.8	69 530	7.9					...	...

1. Inclus dépenses en immobilisation pour la main-d'oeuvre

**Tableau 15. Dépenses en immobilisations, SCIAN 5172, trimestriel, 2004**

Télécommunications sans fil (SCIAN 5172)	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre		Chiffres cumulés	
	000 \$	04/03 %	000 \$	04/03 %	000 \$	04/03 %	000 \$	04/03 %	000 \$	04/03 %
<b>Dépenses en immobilisations</b>	351 272	71.7	332 301	26.5					683 573	46.3
% des revenus d'exploitation	16.3	45.3	14.3	6.6					15.3	23.5
par abonné (\$)	25.88	52.3	24.16	12.9					50.04	30.4
par personne (\$)	11.06	70.2	10.44	25.3					21.50	45.0



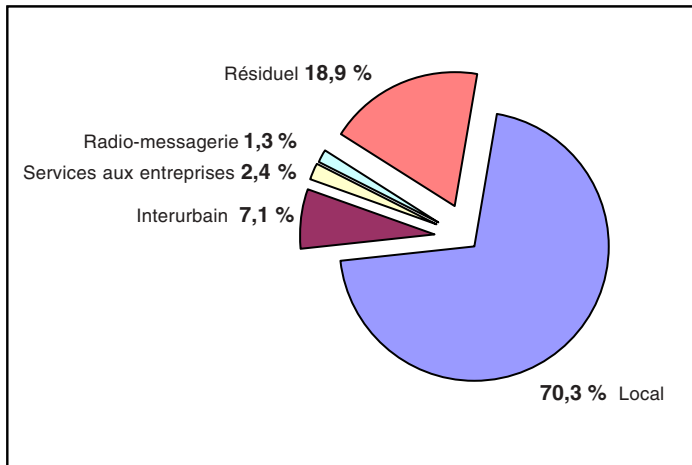
**Tableau 16. Infrastructure de réseau, SCIAN 5172, trimestriel, 2004**

Télécommunications sans fil (SCIAN 5172)	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre	
		04/03 %		04/03 %		04/03 %		04/03 %
<b>Infrastructure de réseau (accès)</b>								
<b>Abonnés à la téléphonie mobile</b>	<b>13 573 297</b>	<b>12.7</b>	<b>13,753,832</b>	<b>12.0</b>				
Pénétration de la téléphonie mobile par 100 habitants	42.7	11.5	43.2	11.1				
Voies d'accès au RTPC par employé à plein temps (EPT)	945		947					
<b>Abonnés à la radiomessagerie</b>	<b>1 233 340</b>	<b>(15.2)</b>	<b>1 194 217</b>	<b>(15.9)</b>				
Pénétration de la radiomessagerie par 100 habitants	3.9	(15.2)	3.8	(15.6)				

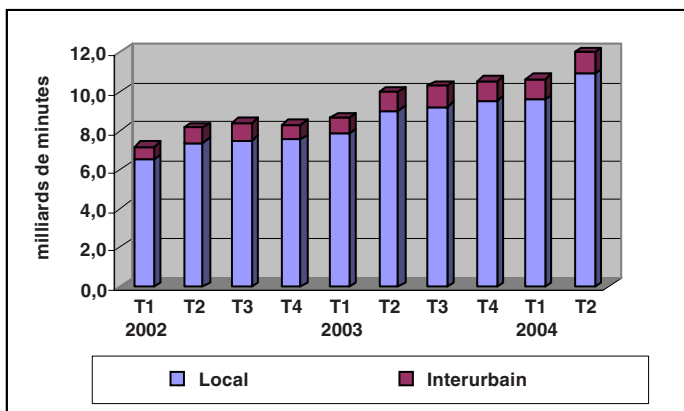
**Tableau 17. Trafic, SCIAN 5172, trimestriel, 2004**

Télécommunications sans fil (SCIAN 5172)	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre		Chiffres cumulés	
	000 \$	04/03 %	000 \$	04/03 %	000 \$	04/03 %	000 \$	04/03 %	000 \$	04/03 %
<b>Trafic (milliers de minutes)<sup>1</sup></b>										
Minutes facturées										
Locales	9 586 840		10 912 044						20 498 884	
Interurbains	<u>1 048 018</u>		<u>1 180 675</u>						<u>2 228 693</u>	
Total	10 634 858	22.6	12 092 719	21.3					22 727 577	21.9
<b>Trafic par abonné (minutes)<sup>1</sup></b>										
Minutes de service local par abonné	710	8.4	797	8.1					1 507	8.3
Minutes de service interurbain par abonné	78	13.0	86	8.9					164	10.8
Minutes facturées par abonné	787	8.7	884	8.3					1 671	8.5

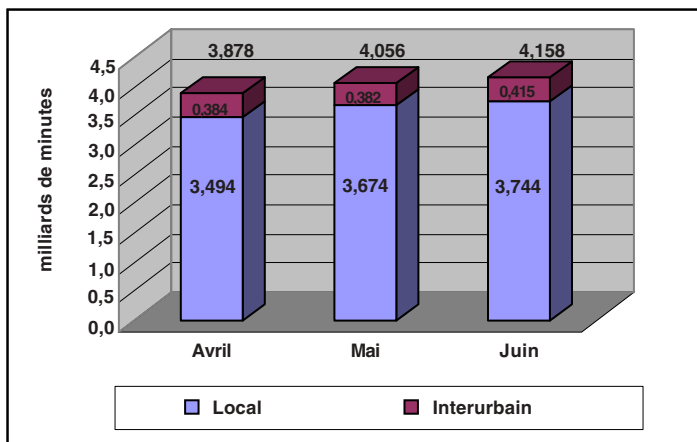
1. Le calcul ne comprend pas l'évaluation de couverture insuffisante.



**Graphique 6.**  
**Part des revenus d'exploitation des télécommunications sans fil**  
*(Revenus de 2,16 milliards de dollars)*



**Graphique 7.**  
**Trafic sans fil**  
**Nombre total de minutes facturées**  
*(12,1 milliards)*



**Graphique 8.**  
**Minutes facturées par mois, télécommunications sans fil, deuxième trimestre, 2004**  
*Le total des minutes facturées pour des services de télécommunications sans fil est demeurée supérieure à 12,1 milliards au deuxième trimestre, une augmentation de 21,3 % par rapport au deuxième trimestre de 2003. Il s'agissait surtout de minutes de service local (10,9 milliards)*

**Revendeurs, télécommunications par satellite et autres services  
(SCIAN 5173, 5174, 5179)**

**Évaluation de couverture insuffisante**

**Tableau 18. Évaluation de couverture insuffisante, SCIAN 5173, 4, 9, trimestriel, 2004**

Revendeurs, satellite et autres télécommunications (SCIAN 5173, 5174, 5179)	Premier trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	Quatrième trimestre	Chiffres cumulés
<b>Indicateurs financiers (000 \$)</b>					
Revenus d'exploitation	316 244	324 705			640 949
Dépenses d'exploitation	261 948	264 235			526 183
Bénéfice d'exploitation	54 297	60 470			114 766
% des revenus d'exploitation	17.2	18.6			17.9
<b>Emploi (personnes)</b>					
Plein-temps	3 090	2 973			...
Temps partiel	<u>240</u>	<u>247</u>			...
Total	3 330	3 220			...
% de l'emploi industriel national	0.025	0.023			...
Total (équivalents à plein temps - EPT)	3 137	3 017			...
<b>Coûts de la main-d'oeuvre (000 \$)</b>					
Plein temps	49 900	50 823			100 724
Temps partiel	<u>760</u>	<u>758</u>			<u>1 518</u>
Total	50 660	51 581			102 242

## Concepts et méthodologie

### Objectifs de l'enquête

L'enquête trimestrielle sur les fournisseurs de services de télécommunications (SCIAN 517) sert à mesurer le rendement financier du secteur, des aspects de l'infrastructure du réseau et des caractéristiques d'exploitation liées à l'emploi, aux dépenses en immobilisations et à l'intensité du trafic. L'enquête comporte des améliorations par rapport à l'enquête mensuelle qu'elle remplace : élargissement du champ d'observation de l'enquête de façon à englober les principaux fournisseurs parallèles de services de télécommunications par fil et l'industrie des télécommunications sans fil; production d'évaluations de couverture insuffisante des unités qui font partie du secteur, mais qui ne sont pas visées par l'enquête (revendeurs, satellites et petits fournisseurs de services par fil et sans fil); utilisation de concepts correspondant à l'enquête annuelle remaniée, lancée en 1997; réduction du fardeau de réponse imposé aux répondants qui avaient antérieurement présenté douze rapports par année.

### Couverture de l'enquête

L'enquête trimestrielle vise les grands établissements dont l'activité principale est la prestation de services de télécommunications et qui exploitent des installations de télécommunications (fournisseurs de services par fil et sans fil). L'enquête est menée auprès de 21 entreprises représentant toutes les provinces et les territoires. Elle n'est pas menée auprès d'entreprises qui fournissent des services de revente, des services par satellites et d'autres services n.c.a. Les estimations des activités de ces entreprises sont fondées sur les enquêtes annuelles.

### Classification industrielle

Les fournisseurs de services de télécommunications sont répartis dans les cinq classes des secteurs des télécommunications (par fil, sans fil, revendeurs, satellite et autres<sup>1</sup>) du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Publié en mai, 2003, le SCIAN 2002 est la nomenclature des activités économiques la plus récente. Elle a été élaborée conjointement par le Canada, les États-Unis et le Mexique. Les unités déclarantes sont classifiées selon leur activité principale et la technologie qu'elles utilisent principalement. Cette classification met à jour la version de 1997 du SCIAN. Pour plus de renseignements au sujet du SCIAN et de la concordance entre ce dernier et la CTI à tous les niveaux de la classification, veuillez consulter la publication 12-501-XPF de Statistique Canada.

### Méthodologie

L'enquête trimestrielle permet de recueillir des données auprès des plus grandes entreprises rangées dans les classes 5171 (Télécommunications par fil) et 5172 (Télécommunications sans fil) du SCIAN; ces données couvrent environ 98,0 % des revenus de ces secteurs et 93,9 % des revenus de l'ensemble du secteur des télécommunications (SCIAN 517) (voir le tableau A). L'enquête annuelle, un recensement des fournisseurs de services de télécommunications, sert à produire des évaluations de couverture insuffisante pour les unités non visées par l'enquête trimestrielle, de façon que l'on puisse estimer l'activité totale du secteur. Les classes 5173, 5174 et 5179 du SCIAN qui se rapportent aux télécommunications ne sont pas visées par l'enquête

---

#### 1. SCIAN 5171

*Le secteur des télécommunications par fil comprend les établissements dont l'activité principale est l'exploitation et l'entretien d'installations de commutation et de transmission permettant d'assurer des communications directes par le biais de lignes terrestres, de liaisons hyperfréquences ou par une combinaison de lignes terrestres, de liaisons hyperfréquences et de liaisons par satellite.*

#### SCIAN 5172

*Le secteur des télécommunications sans fil comprend les établissements dont l'activité est l'exploitation et l'entretien d'installations de commutation et de transmission servant à assurer des communications directes par le biais des ondes, y compris les services de téléphonie cellulaire, les services de communications personnelles, les services de radiocommunications mobiles spécialisés (SRMS) et les services de messagerie (radiomessagerie).*

#### SCIAN 5173

*Un fournisseur de services de télécommunications est un revendeur dont l'activité principale est l'achat d'accès et de capacités de réseau auprès de propriétaires et d'exploitants de réseaux de télécommunications et la revente de services de télécommunications à leurs clients.*

#### SCIAN 5174

*Le secteur des télécommunications par satellite comprend les établissements dont l'activité principale consiste à exploiter et à entretenir des installations de télécommunications par satellite fixes et mobiles servant à la transmission de la voix, de données, de textes, du son et de vidéos en temps réel. Sont également compris les revendeurs de services de télécommunications par satellite.*

#### SCIAN 5179

*« Autres » inclut les secteurs fournissant des services de télécommunications non énumérés ci-dessus (p. ex., télémesure, repérage des satellites, exploitation de stations radar).*

parce que les établissements qui les composent sont généralement plus petits; les quelques grands établissements recensés tendent à dominer ces classes, et leur inclusion dans l'enquête poserait des problèmes de divulgation.

Les variables qui peuvent faire l'objet de variations considérables d'une période à l'autre, comme les dépenses en immobilisations ainsi que les revenus et les dépenses hors exploitation, n'ont pas été estimées pour les unités non visées par l'enquête. En outre, plus l'établissement est petit, moins ces activités tendent à être importantes (phénomène typique pour les secteurs non visés par l'enquête), de sorte que les valeurs de l'enquête pour ces variables constituent de bonnes estimations du total des données agrégées du secteur.

Les taux de couverture pour l'enquête trimestrielle de 2004 sont calculés en déterminant la part de l'activité totale du secteur qui est attribuable aux répondants de l'enquête trimestrielle en cours, en fonction des données annuelles les plus récentes (2002), et compte tenu des rachats, des fusions et des regroupements depuis 2002, ces taux étant appliqués aux données trimestrielles courantes. Le tableau ci-dessous indique les taux de couverture établis en fonction des revenus d'exploitation pour chacune des classes du SCIAN. Le taux de couverture insuffisante est simplement la différence entre le taux de couverture et 100 %. Les taux de couverture insuffisante pour d'autres variables sont similaires aux taux présentés ici.

**Tableau A - Taux de couverture pour les revenus d'exploitation**

SCIAN	Couverture %	Couverture insuffisante %	Total %
5171	97,6	2,4	100,0
5172	98,4	1,6	100,0
5173,4,9	-	100,0	100,0
517	93,9	6,1	100,0

Les évaluations de couverture insuffisante des lignes d'accès ne sont pas redressées d'un trimestre à l'autre, parce qu'on ne s'attend pas à ce que la croissance observée pour les unités visées par l'enquête (grands établissements, existants et nouveaux) corresponde à celle des unités non visées par l'enquête (petits fournisseurs de services, souvent en milieu rural). L'évaluation de couverture insuffisante reflète simplement

le nombre de lignes d'accès des unités non visées par l'enquête pour les données annuelles les plus récentes dont on dispose. La couverture insuffisante des abonnés à la téléphonie mobile n'est pas redressée d'un trimestre à l'autre, non pas parce que l'on estime que les unités hors du champ de l'enquête sont statiques, mais parce que ces unités représentent une part tellement faible de l'industrie que toute variation associée à celles-ci serait négligeable.

#### Qualité des données et limites de celles-ci

Lorsque Statistique Canada reçoit les questionnaires trimestriels dûment remplis, ceux-ci sont comparés aux questionnaires antérieurs, afin de vérifier la cohérence des réponses. Toutes les occurrences inhabituelles donnent lieu à une demande de confirmation et de précision auprès des répondants concernés. Les données sont presque toujours des chiffres réels, mais lorsque les circonstances l'exigent, on utilise les meilleures estimations obtenues des répondants ou calculées par Statistique Canada à la lumière des enregistrements antérieurs du répondant et des tendances actuelles de l'industrie.

L'enquête trimestrielle sur les fournisseurs de services de télécommunications n'est pas une enquête sur échantillon, ce qui permet d'éviter les erreurs dues à l'échantillonnage. Il se peut toutefois que des erreurs non dues à l'échantillonnage se produisent. Il existe quatre sources possibles d'erreurs non dues à l'échantillonnage pour une enquête donnée : erreur de couverture, erreur de réponse, erreur due à la non-réponse et erreur de traitement. Contrairement aux erreurs dues à l'échantillonnage, les erreurs non dues à l'échantillonnage ne sont pas faciles à quantifier. Les *erreurs de couverture* découlent d'une représentation inappropriée de la population visée. Elles peuvent survenir au moment de la sélection de la population visée par l'enquête, ou encore de la collecte et du traitement des données. Il n'existe pas d'exemples d'erreur significative de couverture dans l'Enquête trimestrielle de 2004 sur les télécommunications.

L'*erreur de réponse* peut être attribuable à de nombreux facteurs, y compris une mauvaise conception du questionnaire, une mauvaise interprétation des questions par les intervieweurs ou les répondants, ou encore des données erronées déclarées par le répondant. Des changements fréquents touchant le personnel des entreprises peuvent aussi entraîner des erreurs de réponse. L'enquête trimestrielle comporte plusieurs éléments qui aident les répondants à remplir le questionnaire, y compris des vérifications logiques et de cohérence et un glossaire des termes et concepts. Les réponses sont comparées d'un trimestre à l'autre, et tout écart significatif fait l'objet d'une vérification de la part des

analystes, afin d'assurer la précision. Toutefois, même avec ces vérifications, la précision des données dépend de la volonté des répondants de consulter leurs dossiers.

L'*erreur due à la non-réponse* se produit lorsque tous les répondants potentiels ne collaborent pas pleinement. Cela n'a jamais posé de problème avec l'enquête trimestrielle. Des *erreurs de traitement* peuvent aussi se produire au moment du codage, de l'entrée, de la vérification et de la totalisation des données. Dans le cadre de la présente enquête, des procédures d'assurance de la qualité ont été utilisées au cours du traitement des données, conformément aux indications figurant ci-dessus, afin de réduire ces erreurs au minimum.

### Révisions

Des révisions sont nécessaires lorsque de nouvelles données plus complètes deviennent disponibles. De par la nature du secteur des télécommunications, les répondants communiquent souvent avec Statistique Canada pour mettre à jour leurs données ou signaler des erreurs dans les données déclarées antérieurement. Des révisions sont effectuées chaque trimestre pour rendre compte des changements ou des corrections touchant les données. On devrait toujours consulter la version la plus récente des données trimestrielles sur les télécommunications pour obtenir les données les plus précises possible.

Les lecteurs doivent prendre note que certaines révisions ont été apportées afin de tenir compte des nouvelles normes et pratiques comptables de ce secteur d'activité, ainsi que des fusions et des regroupements d'entreprises. Des ententes entre Statistique Canada et certains répondants ont mené à une amélioration de la distribution des dépenses relative aux activités par fil et des recettes et dépenses relatives aux activités sans fil.

Pour des renseignements supplémentaires ou de l'information au sujet du contenu, des méthodes ou de la qualité des données, veuillez communiquer avec la Division des services consultatifs en composant le 1 800 263-1136; télécopieur : 1 877 287-4369; courriel : [infostats@statcan.ca](mailto:infostats@statcan.ca).

#### Normes de service à la clientèle

*Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136.*

#### Note de reconnaissance

*Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, et les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.*

*Le développement du Programme d'infrastructure des télécommunications de Statistique Canada a bénéficié d'avis et support financiers du Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications, Industrie Canada.*

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À  
**[www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)**





## Glossaire des termes

**Abonné.** Client du service de télécommunication avec ou sans fil ayant un seul accès au réseau téléphonique public commuté (RTPC). (*Subscriber*)

**Accès à large bande.** Liaisons bidirectionnelles à haut débit entre les réseaux de l'utilisateur final et du fournisseur (par exemple centraux) telles que les systèmes hybrides fibre optique-câble coaxial, fibre optique jusqu'au trottoir et fibre jusqu'au domicile pour les abonnés du service de résidence, fonctions dont la vitesse dans au moins une des directions est supérieure à 1,544 Mbit/s. (*Broadband access*).

**Appels ou messages de départ en provenance du Canada.** Appels téléphoniques ou messages interurbains en provenance et à destination du Canada, des États-Unis ou d'un pays d'outre-mer (pays étrangers autres que les États-Unis). (*Calls/ messages, outbound*)

**Appels ou messages d'arrivée internationaux à destination du Canada.** Appels téléphoniques ou messages interurbains en provenance des États-Unis ou d'un pays d'outre-mer (pays étrangers autres que les États-Unis) et à destination du Canada. (*Calls/ messages, International incoming*)

**Autres accès (Réseau téléphonique public commuté).** Lignes d'accès par fin non précisées ci-dessus, par exemple, les lignes WATS, les lignes d'accès mobiles (n'inclus pas les abonnés à la téléphonie mobile). (*PSTN, Other access lines*)

**Autres fournisseurs de services intercirconscriptions (AFSI).** Les compagnies non titulaires (ou entrants) possédant ou non leurs équipements (revendeurs) afin d'offrir les services de télécommunications interurbains. (*Alternative providers of long distance services*).

**Autres services de télécommunication.** Établissements dont l'activité principale consiste à assurer des services de télécommunications spécialisés tels que le repérage par satellites, la télémesure et l'exploitation de station radar. Comprend également les établissements dont l'activité principale est de fournir des stations terminales de satellites et des installations connexes reliées à un ou à plusieurs systèmes terrestres et pouvant transmettre à des systèmes de satellites et recevoir des transmissions de ces systèmes. (*Telecommunication, other*)

**Avantages sociaux.** Cotisations de l'employeur versées aux régimes de pension, aux régimes d'assurance-maladie et autres régimes d'aide sociale, à l'assurance-emploi, au

Régime de pensions du Canada et au Régime de rentes du Québec et à l'indemnisation des travailleurs. Ne sont pas inclus les avantages non imposables offerts par un employeur comme les cotisations à un régime de soins médicaux privé, les équipements récréatifs, les dépenses de déménagement et certains services de consultation pour les employés. Font partie des **coûts de la main-d'œuvre**. (*Fringe benefits*)

**Bande étroite (SCP).** Un système de télécommunication dans la bande de fréquence de 900 MHz offrant des services de radiomessagerie unidirectionnelle ou bidirectionnelle. Ce service fait appel à la technologie de transmission numérique sur des radiocanaux de 50 KHz (kilohertz) ou moins. (*Narrowband PCS*)

**Bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement (BAIIDA).** Pour la présente enquête, BAIIDA est la somme du bénéfice d'exploitation et de la dépréciation. (*Earnings before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization (EBITDA)*)

**Bénéfice d'exploitation.** Total des revenus d'exploitation moins le total des dépenses d'exploitation. (*Operating profit*)

**Cellulaire de télécommunications.** Un système de télécommunication dans la bande de radiofréquences de 800 MHz (megahertz) offrant l'accès mobile au réseau téléphonique public commuté (RTPC). Les télécommunications cellulaires peuvent s'effectuer au moyen de systèmes soit analogiques soit numériques dans le cadre d'une architecture de réseau multicellulaire. (*Cellular telecommunications*)

**Circuit.** Une installation constituée des équipements et des appareils nécessaires pour former une voie convenable pour la transmission de communications téléphoniques, textuelles, audio, vidéo ou de données entre des téléphones et d'autres équipements de télécommunications. (*Circuit*)

**Commutation par paquets.** Communications de la voie, de données ou de vidéo transmises et reçues en paquets de longueur fixe ou variable et pour lesquelles des adresses permettent l'acheminement des paquets à l'aide de circuits non réservés. Chaque paquet est adressé et numéroté afin de l'acheminer à sa bonne destination et réassembler dans le bon ordre. Ces paquets peuvent être acheminés via différentes routes selon la disponibilité au moment de l'envoi afin de maximiser l'efficacité opérationnelle du réseau. (*Packet switched telecommunications*)

**Connexion.** Service offert aux abonnés pour la connexion ou la reconnexion au RTPC. Ceci n'inclut pas le câblage des locaux. (*Connection*)

**Contribution.** Paiements (à la minute ou par circuit) provenant des revenus de télécommunications interurbaines internationales et nationales au titre du moins perçu en revenu pour la prestation des services locaux ou d'accès. (*Contribution*)

**Coûts moyens de la main-d'œuvre par employé à plein temps ou l'équivalent (annualisés).** Total des coûts de la main-d'œuvre du secteur (salaires, traitements et avantages sociaux versés à des employés à plein temps et à temps partiel) divisé par le nombre d'employés à plein temps ou l'équivalent. Il s'agit d'un calcul de la moyenne mobile, les données du trimestre précédent étant incluses dans le calcul du trimestre en cours, puis rajustées pour donner une estimation annuelle. L'estimation du premier trimestre est multipliée par deux, celle du deuxième trimestre étant calculée comme la somme des coûts de la main-d'œuvre pour les deux premiers trimestres divisée par le nombre moyen d'employés à plein temps ou l'équivalent pour les deux trimestres, le résultat étant multiplié par deux, et ainsi de suite. (*Average labour costs per FTE employee (annualized)*)

**Coûts de la main-d'œuvre.** Rémunération totale payée aux employés avant les déductions (l'équivalent du revenu d'emploi imposable déclaré à la cellule 14 de la déclaration T4 de l'Agence des douanes et du revenu du Canada). Ce montant comprend les paiements pour les heures régulières, les heures supplémentaires, les congés payés, les allocations et avantages imposables, les gratifications, les jetons de présence, les congés de vacances et des paiements spéciaux comme les bonifications, les commissions, les paiements de salaires accumulés et rétroactifs, les paiements de cessation d'emploi ou les indemnités de départ, les rajustements de vie chère et les retraits des propriétaires actifs. Sont inclus également les avantages sociaux (voir **Avantages sociaux**). À noter que les coûts de la main-d'œuvre déclarés comme faisant partie des dépenses d'exploitation peuvent différer du total des coûts de la main-d'œuvre déclarés ailleurs, puisque ces derniers peuvent inclure les coûts capitalisés de la main-d'œuvre. (*Labour costs*)

**Dépenses en immobilisations par abonné.** Montant en dollars des dépenses en immobilisations sans fil pour chaque abonné au service sans fil. (*Capital expenditures per subscriber*)

**Emploi industriel national.** Total de l'emploi national tiré de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures (EERH) de Statistique Canada. La population cible est constituée de tous les employeurs canadiens, exception faite pour ceux des secteurs de l'agriculture, de la pêche et du piégeage, des services privés aux ménages, des

organismes religieux et du personnel militaire des services de la défense. Ce chiffre ne comprend pas le travail indépendant. Pour en savoir davantage, voir le n° 72-002-XIB au catalogue de Statistique Canada. (*National industrial employment*)

**Employés.** Toutes personnes rétribuées pour services rendus ou des absences payées et pour lesquelles l'employeur doit remplir une déclaration T-4 Supplémentaire de l'Agence des douanes et du revenu Canada. Elles comprennent les salariés à plein temps (30 heures et plus par semaine pour des travaux effectués ou pour des absences payées) ou à temps partiel (moins de 30 heures par semaine pour des travaux effectués ou pour des absences payées) ainsi que les propriétaires actifs, les administrateurs, les associés et les autres dirigeants actifs des entreprises constituées en corporation. Sont exclus les propriétaires et les associés des entreprises non constituées en corporation, les travailleurs autonomes, les travailleurs familiaux non rémunérés, les personnes travaillant à l'extérieur du Canada et les employés occasionnels pour lesquels l'employeur n'est pas tenu de remplir de formulaire T-4. (*Employees*)

**Employés à plein temps ou l'équivalent.** Emplois à plein temps et emplois à temps partiel convertis en équivalents temps plein (ETP). Pour la présente enquête, on divise le total des coûts de la main-d'œuvre à temps partiel par le traitement moyen à plein temps (coûts de la main-d'œuvre à plein temps divisés par le nombre d'emplois à plein temps). (*Full-time equivalent (FTE) employees*)

**Équipement de commutation.** Commutateurs numériques et analogiques et logiciels correspondants utilisés pour diriger les communications du réseau téléphonique public commuté (RTPC). Inclure les commutateurs privés (PBX) utilisés comme des commutateurs publics et exclure les ordinateurs personnels utilisés comme commutateurs. (*Switching equipment*)

**Équipements de terminal.** Équipements utilisés pour son usage propre et faisant partie de leurs installations, par exemple, des commutateurs privés (PBX) non utilisés pour la commutation publique, des postes téléphoniques, des routeurs, des modems chez les abonnés des installations d'intercommunication, etc. (*Terminal equipment*)

**Équivalents qualité téléphonique (équivalents « canal B »)** Nombre de lignes de qualité téléphonique offrant la même largeur de bande ou l'équivalent que la ligne en question. Les lignes ADB du RNIS (largeur de bande = 144 kbps) sont l'équivalent de 2 lignes de qualité téléphonique, tandis que les lignes ADP du RNIS (largeur de bande = 1,544 Mbps) sont l'équivalent de 23 lignes de qualité téléphonique. (*Voice-grade equivalents ('B channel' equivalents)*)

**Établissement.** Réseau téléphonique constituant une unité d'exploitation en mesure de déclarer les éléments de base de la statistique du téléphone tel que : revenus et nombre de lignes téléphoniques en service. (*Establishment*)

**Fournisseurs de télécommunications exploitant leurs propres installations.** Un fournisseur de services de télécommunications exploitant ses propres installations s'il est propriétaire ou exploitant d'un réseau (de transmission par fil, par câble, de radiotransmission, de transmission optique ou par un autre système électromagnétique ou encore de transmission par un système technique semblable) pour effectuer le transfert de données (signes, signaux, documents, images, sons ou information de quelque nature) entre des points de raccordement. (*Facilities-based operator*)

**Interconnexion.** Prestation de services et d'installations au delà du point d'interconnexion (tels que la commutation et le regroupement du tarif) dans le but de raccorder le trafic pour le compte d'un fournisseur de services de télécommunications de départ. L'interconnexion se produit entre des fournisseurs de services locaux (FSL) et des fournisseurs de services intercirconscriptions (AFSI), de FSL et des fournisseurs de services sans fil, ainsi qu'entre des fournisseurs de services nationaux et étrangers. (*Interconnection*)

**Large bande.** Télécommunications utilisant une largeur de bande de plus de 64 kbps et jusqu'à 1,544 Mbps. Une voie de télécommunication à deux sens avec une vitesse, dans au moins une direction, correspondant au critère ci-dessus. (*Wideband*)

**Ligne d'accès Centrex (Réseau téléphonique public commuté).** Service téléphonique d'affaires offert par un fournisseur de services qui offre la sélection directe à l'arrivée aux postes d'un abonné, le transfert des appels d'arrivée d'un poste à un autre et l'identification des téléphones supplémentaires aux fins de la facturation des appels interurbains. Le Centrex utilise l'équipement de commutation installé habituellement chez le fournisseur de services. (*PSTN, Centrex access lines*)

**Ligne d'accès individuelle, RTPC.** Ligne d'abonné aménagée pour desservir un téléphone principal. Cela comprend les commutateurs privés pour les entreprises qui ont des voies d'accès spécialisées correspondantes dans leur équipement pour centrales téléphoniques. (*PSTN, individual access lines*)

**Lignes non reliés au RTPC.** Lignes de télécommunications non reliées au RTPC, par exemple, les services de transport non commutés tels que les liaisons de données à basse vitesse pour les guichets automatiques bancaires, les réseaux téléphoniques et de données privés

reliant plusieurs emplacements et les liaisons spécialisées pour la transmission d'images vidéo haute définition. Lignes analogiques (voix, sous-fréquence vocale), par exemple, pour la surveillance d'alarme, le contrôle de trafic, les terminaux point de vente, etc. (*Non-PSTN lines*)

**Messagerie.** Un service de télécommunications interactif offrant aux utilisateurs la possibilité d'échanger de l'information grâce à des fonctions de stockage et d'acheminement de courrier électronique ou de traitement de messages, comme l'appel de personnes ou de SCP sur bande étroite. Les services de répondeur automatique ne sont pas inclus dans cette catégorie. (*Messaging*)

**Minutes de conversation.** Correspond au nombre de minutes d'utilisation des commutateurs, des circuits, des lignes et des groupes de lignes du répondant ou, dans le cas des refactureurs, le temps réel de conversation de leur abonnés aux fins d'appels et de messagerie. Tout autre type de facturation doit être converti en minutes de conversation et déclaré en conséquence. (*Conversation minutes*)

**Options de gestion.** Applications logicielles et de base de données spécialisées reliées à des réseaux de télécommunications, telles que les fonctions appel en attente, renvoi automatique, identification du demandeur, conférence à trois, composition abrégée, etc.; services de gestion des appels: afficheur, rappel du demandeur, filtrage d'appels, blocage d'appels, rappel automatique, etc.; et services de télémessagerie: TéléRéponse, TéléRéponse-option multi-usagers, messagerie vocale, menus vocaux, etc. Ces fonctions sont habituellement facturées à l'utilisation ou selon des frais mensuels fixes. Options de gestion sont également appelées services locaux optionnels ou améliorés. (*Calling Features*)

**Partagés (Réseau téléphonique public commuté).** Lignes d'abonnés aménagées pour desservir deux téléphones principaux ou plus (par exemple, les lignes résidentielles à plusieurs abonnés). (*PSTN, Party access line*)

**Qualité téléphonique.** Une ligne d'accès de qualité téléphonique sert à la transmission de la voix ou de données à 64 kbps. Elle sert également à la transmission des communications dans la gamme des audiofréquences entre 300 et 3 000 Hz, typiquement celle de la voix humaine. (*Voice-grade*)

**Radiomessagerie.** Système de télécommunication unidirectionnel offrant la possibilité d'émettre des signaux ou de transfert d'information au moyen de dispositifs à tonalité, à tonalité et à voix, tactiles ou à lecture optique. On peut faire appel à la technologie soit analogique soit numérique. (*Paging*)

**Rapport des services de pointe.** Rapport entre les revenus d'exploitation provenant de services de télécommunications améliorés à l'aide de logiciels (options de gestion), de services pouvant accueillir Internet et les services de communications à commutation par paquets, ainsi que d'autres applications à haute vitesse (services commutés et non commutés à haute vitesse) et la téléphonie traditionnelle (connexions locales et interurbaines et services non commutés à bande étroite). (*Advanced services ratio*)

**Réseau numérique à intégration de services (RNIS).** Ligne numérique à haute capacité équivalente à 2 canaux à accès de débit de base ou à 23 canaux à accès de débit primaire. Malgré sa grande capacité, cette ligne compte pour une ligne simple. (*ISDN*)

**ADB (Accès à débit de base).** Service qui offre deux canaux B à 64 kbits/s et un canal D à 16 kbits/s au moyen d'une ligne à paire torsadées standard. Les canaux à 64 kbits/s sont capables de transmettre la voix ou des données simultanément tandis que le canal D transmet des messages de contrôle d'appel et des données par paquets à 9,6 kbits/s. (*BRA*)

**ADP (Accès à débit primaire).** Service numérique à quatre fils qui divise un circuit T1 ordinaire de 1,544 Mbit/s en 23 canaux B à 64 kbit/s et un canal D à 64 kbit/s. Les canaux B transmettent la voix et des données à un débit de 64 kbit/s tandis que le canal D transmet la signalisation hors bande pour une liaison à débit primaire ou plus. (*PRA*)

**Réseau téléphonique public commuté (RTPC).** Le RTPC est défini comme le réseau téléphonique commuté mondial (services de commutations, de circuits, de transmission et d'accès), ou une partie de ce réseau, utilisé pour établir les communications téléphoniques (voix) et non téléphoniques (courrier, son, images ou données) transmises au moyen d'une voie établie initialement au moyen de signaux téléphoniques et de circuits téléphoniques interurbains commutés ordinaires. (*Public switched telephone network (PSTN)*)

**Revenus d'exploitation par personne.** Revenus d'exploitation du secteur par personne basés sur l'estimation trimestrielle de la population. (*Operating revenue per capita*)

**Revenus de radiomessagerie par abonné.** Revenus de radiomessagerie par abonné au service de radiomessagerie (l'estimation du sous-dénombrement n'est pas incluse). (*Paging revenue per subscriber*)

**Revenu moyen par minute de service interurbain.** Revenus d'exploitation interurbains divisés par le nombre de minutes de service interurbain sortant (y compris les appels sans frais). (*Average revenue per long distance minute*)

**Revenu net avant impôt.** L'écart entre les revenus totaux (revenus d'exploitation et revenus hors exploitation) et les dépenses totales (dépenses d'exploitation et dépenses hors exploitation). (*Net income before taxes*)

**Revenu par employé à plein temps ou l'équivalent.** Total des revenus d'exploitation par employé à plein temps ou l'équivalent. (*Revenue per FTE employee*)

**Revendeur.** Un fournisseur de services de télécommunications est un revendeur lorsque son activité principale consiste à faire l'acquisition de l'accès au réseau auprès de propriétaires ou d'exploitants de réseaux de télécommunications et à revendre des services de télécommunications à leurs clients. Les revendeurs peuvent être propriétaires de certaines installations réseaux telles que l'équipement ou les appareils de commutation afin de manipuler et de contrôler les données mais non d'exploiter ou de maintenir un réseau complet. (*Reseller*)

**Sans fil fixe.** Utilisation de fréquence radio pour des services de télécommunications à partir d'un emplacement fixe. Cette classification sert à la déclaration de services offrant l'accès local sans fil au RTPC sur radiofréquences et diffusant à partir d'un emplacement fixe. Le sans fil fixe fait appel à la technologie de transmission soit numérique soit analogique. (*Fixed wireless*)

**Satellite (Fixe).** Télécommunications par satellite via des stations terrestres fixes. (*Satellite, fixed*)

**Satellite (Mobile).** Télécommunications par satellite via des stations terrestres mobiles. (*Satellite, mobile*)

**Services aux entreprises de télécommunications.** Services offerts à d'autres fournisseurs de télécommunications (entreprises de télécommunications ou revendeurs). Ceci inclut d'autres services offerts à des fournisseurs de services de télécommunications tels que la co-implantation, l'accès aux structures de soutènement, l'accès aux bases de données, la récupération des frais de démarrage, d'autres éléments dégroupés associés au renvoi d'une tonalité, etc. (*Carrier services*)

**Services d'accès au réseau.** Un service d'accès au réseau fournit, aux fins de transmission, le raccordement principal à un privé, abstraction faite des caractéristiques physiques de la liaison. Ceci comprend les circuits individuels et les circuits de lignes à plusieurs abonnés, les lignes raccordant les installations de la compagnie aux dispositifs de commutation installés chez les clients, les postes de radiocommunication autorisés, les principaux raccordements, et les circuits spéciaux. (*Network access services*)

**SCP.** Les services de communications personnelles (SCP) représentent un système de télécommunication dans la bande de radiofréquences de 1900 MHz offrant l'accès mobile au réseau téléphonique public commuté (RTPC). Les SCP font appel à la technologie de transmission numérique et à une architecture de réseau multicellulaire. (*Personal communications services (PCS)*)

**Services de dépêche.** Services non commutés offerts par les détenteurs de licences d'entreprises de radiocommunications afin de fournir des services de dépêche et de communications (par exemple, services de dépêche pour les taxis ou le personnel sur le terrain, service mobile de transmission des données pour les services de police, etc.). (*Dispatch services*)

**Services de transmission de la voix.** Services associés généralement à la transmission de la voix, aux communications à bande étroite ou de qualité téléphonique, y compris la téléphonie vocale, les télécopies et l'accès au RTPC. (*Voice services*)

**Services de données et à haute vitesse.** Tout service à large bande (supérieur à 64 kbps), de même que les services de commutation par paquets à bande étroite. Les services Internet de gros ne sont pas déclarés séparément, mais sont compris ici. (*Data and high speed services*)

**Services Internet de détail.** La valeur déclarée dans les rapports trimestriels représente une faible partie seulement des services Internet de détail au Canada, puisque la plupart des entreprises de télécommunications comportent des filiales ou des divisions opérationnelles distinctes (FSI - fournisseurs de services Internet), qui ne sont pas considérées comme relevant du secteur des télécommunications dans le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). (*Retail Internet services*)

**Services interurbains planifiés (WATS).** Services qui permet à l'abonné de communiquer directement avec certaines circonscriptions éloignées, à des heures déterminées et moyennant un tarif forfaitaire. (*Wide area telephone services (WATS)*)

**SRMS.** Services de radiocommunications mobiles spécialisées (SRMS) représentent un système de télécommunication dans la bande de radiofréquences de 800 MHz offrant des services de répartition mobiles et l'accès mobile au RTPC. Les SRMS font appel à la technologie de transmission numérique et à une architecture de réseau multicellulaire. (*Enhanced Specialized Mobile Radio (ESMR)*)

**Service sans fil à large bande.** Un système de télécommunication multipoint utilisant les canaux de fréquences radio d'au moins 50kHz afin d'offrir la transmission et/ou la réception d'information telle que les multimédia, les données, les vidéos. On utilise soit la technologie de transmission numérique ou analogique. (*Wireless Broadband Services*)

**Télécommunications.** Toute transmission, émission ou réception de signes, de signaux, de messages écrits, d'images, de son, ou de renseignements de toute nature, par fil, par radio ou par d'autres procédés visuels ou électromagnétiques. (*Telecommunications*)

**Télécommunications commutées locales.** Un système de télécommunication qui offre les services pour la commutation et la transmission téléphoniques, de données, d'images et de messages vidéo par l'entremise d'un RTPC à l'intérieur d'un secteur d'appel local. (*Local switched telecommunications*)

**Télécommunications commutées interurbaines.** Un système de télécommunication qui offre les services pour la commutation et de la transmission de communications téléphoniques, de données, d'images et vidéo par l'entremise d'un RTPC entre des secteurs d'appels locaux. (*Long-distance switched telecommunications*)

**Télécommunications par fil.** Figurent ici les établissements dont l'activité principale consiste à exploiter et à maintenir des installations de commutation et de transmission visant à fournir des services de communication directe au moyen de liaisons terrestres, hertziennes ou d'une combinaison de liaisons terrestres, hertziennes ou par satellite. (*Telecommunications, wireline (wired)*)

**Téléphones publics (Réseau téléphonique public commuté).** À encaissement automatique ou à prépaiement à cartes incluant les téléphones semi-publics (publiphones accessibles au public de façon restreinte en raison de leur emplacement, par exemple, les téléphones qui se trouvent dans des installations privées comme des restaurants). (*PSTN, Public telephones*)

**Télécommunications sans commutation.** Circuits spécialisés ou lignes privées entre des points précisés à l'usage exclusif des preneurs à bail ou des propriétaires du circuit; le RTPC n'est pas utilisé pour acheminer ou commuter la communication, par exemple, services de transport non commutés tels que les liaisons de données à basse vitesse pour les guichets automatiques bancaires, réseaux téléphoniques et de données privés reliant plusieurs emplacements et liaisons spécialisées pour la transmission d'images vidéo haute définition. (*Non-switched telecommunications*)

**Télécommunications sans fil.** Figurent ici les établissements qui effectuent l'exploitation et la maintenance d'installations de commutation et de transmission en vue de fournir des communications directes par l'entremise des ondes aériennes. (*Telecommunications, wireless*)

**Télédensité.** Une mesure du nombre de lignes téléphoniques (lignes d'accès fixes et abonnés à la téléphonie mobile) par 100 personnes. Un nombre entre 40 et 50 lignes par 100 personnes indique une assez bonne densité. La moyenne de l'OCDE était de 48,9 en 1997. La télédensité est une mesure du développement économique d'un pays. (*Teledensity*)

**Téléométrie.** Utilisation des télécommunications pour automatiquement indiquer ou enregistrer des mesures à distance de l'instrument de mesure. (*Telemetry*)

**Téléphone.** Instrument constitué des éléments nécessaires à la transmission et à la réception de la parole, de même que des organes de sonnerie et de signalisation. Peut être relié à tout autre poste téléphonique du réseau général. (*Telephone*)

**Voies d'accès RTPC par employé à plein temps ou l'équivalent.** Lignes d'accès pour le secteur de télécommunications par fil et les abonnés à la téléphonie mobile pour le secteur de télécommunications sans fil, par employé à plein temps ou l'équivalent. (*PSTN access paths per FTE employee*)